

Fribourg, le 21 août 2024

Communiqué de presse

Le directeur, Gilles André quitte la CPEF

Gilles André va quitter la direction de la CPEF d'ici à la fin 2024. En six ans d'activité, il s'est engagé avec succès dans la mise en œuvre de la réforme du plan de pension de la CPEF et de sa charte d'investissement durable, dans la réforme de la gouvernance de l'institution et dans la modernisation de sa communication.

Gilles André s'apprête à quitter la direction de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg (CPEF) d'ici à la fin de l'année 2024. Entré en fonction le 1er janvier 2019, l'expert-comptable diplômé et expert réviseur agréé aura passé six ans à la tête de la CPEF.

Mise en œuvre du plan de pension

Âgé de 54 ans, Gilles André a été engagé pour mettre en œuvre la réforme du plan de pension de la CPEF, approuvé au niveau cantonal en décembre 2020 par 67% des votant-es. Pour mémoire, ce changement a impliqué le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations et induit un important effort de suivi au niveau opérationnel.

Application de la charte d'investissement durable

Gilles André s'est ensuite engagé dans la mise en œuvre concrète de la charte d'investissement durable de la CPEF. Cette mise en œuvre est aujourd'hui bien lancée, puisque la Caisse a commencé à investir dans la rénovation énergétique de son parc immobilier et achevé, au 31 décembre 2023, la transition de l'ensemble de ses actions et obligations vers un portefeuille conforme à sa charte. Sous la houlette de Gilles André, la CPEF a publié son premier rapport sur la durabilité (www.cpef.ch/rapport-de-durabilite-2023), en 2024.

Une Caisse favorablement positionnée

La CPEF remercie Gilles André pour les services rendus. Outre la réforme du plan de pension et la mise en œuvre de la charte d'investissement durable, le directeur s'est engagé dans la réforme de la gouvernance de la Caisse et dans la modernisation de sa communication envers les personnes assurées et les partenaires du monde politique et de la société civile. Grâce à son engagement, la CPEF se trouve dans une situation favorable et peut faire face aux nombreux défis actuels, dans l'intérêt du personnel assuré.

La CPEF va mettre prochainement le poste de directeur de la Caisse au concours. Gilles André assurera la transition avant de relever un nouveau défi.

Pour de plus amples informations :

Gilles André, Directeur de la CPEF : 026 555 09 40 / mercredi 21 août de 14h30 à 16h30
Lorenz Fivian, Commissaire de la CPEF : 026 670 45 76 / mercredi 21 août de 14h30 à 16h30